Image not found or type unknown

Pour une revision de pension alimentaire pour enfant majeur

Par **francinette**, le **12/02/2010** à **19:46**

Bonjour,
je suis de puis le 1 avril en preretraite , mon salaire a diminue de 3 fois; je me demande si je peux faire baisser la pension alimentaire de mon fils qui a 22 ans et qui fait des etudes en alternanaces donc a des revenus , je perçois 1500 euros et ma femme 700 euros en invalidite , nous avons plus de 1400 euros de charge dont 230 de pension alimentaire^por franck , sa mere ne lui donne rien ,,il habite chez son frere qui travaille , merci de me repondre , veuillez recevoir toutes mes milleures salutations en attendant votre reponse

Par **Marion2**, le **12/02/2010** à **20:06**

Bonsoir,

Vous envoyez un courrier recommandé AR au Juge aux Affaires Familiales auprès du Tribunal de Grande Instance dont dépend le domicile de votre fils et vous demandez une modification de la pension alimentaire du fait de votre retraite.

Cordialement.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés